



huissier Saisie attribution

Par **Sissir**, le **11/07/2019** à **21:51**

Bonjour nous faisons l'objet d'une saisie sur compte bancaire pour contraintes de trop perçu pôle emploi, j'ai fait opposition dans les délais et une date d'audience est fixée au mois d'octobre par le tribunal. je reçois l'acquiescement de saisie attribution, l'opposition ne doit elle pas arrêté toute la machine, l'huissier contacté me réponds qu'il n'ont pas reçu d'information concernant l'opposition je leur ai envoyé la convocation que le tribunal a du envoyer aussi à leur mandataire le pôle emploi, que faire svp ??? Dois je contester cet acquiescement et comment Merci

Par **youris**, le **12/07/2019** à **10:20**

bonjour,

si vous contestez cette saisie attribution, vous ne devez pas signer l'acquiescement.

salutations